

5 semaines d'actions continues pour gagner

Après des semaines d'actions continues dans les universités (toutes composantes confondues), dans les autres établissements d'enseignement supérieur (Ecoles d'ingénieurs, ENS, EHESS, Muséum, EPHE,...) dans les organismes de recherche, nos revendications cohérentes ébranlent réellement le gouvernement.

Le pouvoir politique manœuvre pour reculer « a minima » et espère en la fragilisation des forces qui portent la contestation de ses orientations. Le gouvernement n'a rien cédé encore sur la «masterisation/concours » ni sur le démantèlement des organismes de recherche. Ses premiers reculs concernent le gel des suppressions d'emploi pour 2010 et 2011 (ce n'est pas rien quant au dogme) et le retour de la masse salariale pour 2009 qui n'ouvre pas sur des recrutements de titulaires statutaires.

En matière de **formation des enseignants**, contre le dispositif Darcos-Pécresse et les concours liés à celui-ci, la communauté universitaire est de plus en plus déterminée et rassemblée. Les appels des coordinations nationales du 6 et du 7 mars (spécifiquement formation des enseignants), comme le texte de la CPU du 5, arraché de haute lutte par nos mobilisations dans les établissements et le relais de plusieurs présidents, construisent une convergence exceptionnelle pour son retrait. Le gouvernement va devoir en tenir compte. La réussite des manifestations unitaires « de la maternelle à l'université » de ce mercredi 11 mars, décidées dans toutes les villes universitaires et les départements est un levier supplémentaire qui peut être rapidement décisif. **L'engagement du SNESUP est total pour favoriser ces convergences en particulier avec les étudiants, les syndicats de la FSU et les parents d'élèves.**

Les revendications contre le décret « statut des EC » sont contournées par le pouvoir : si le texte initial est « réécrit », des principes néfastes restent entièrement à l'œuvre dans ce qui a été communiqué avec provocation vendredi 6 mars à l'issue d'une discussion que V. Pécresse a mise en scène avec le concours de quelques organisations. C'est le cas de la modulation des services, qui reste totalement inacceptable dans toute sa conception : présentée comme seul moyen de prendre en compte des tâches (suivi de stages), décidée localement, pouvant être pluriannuelle, sans plafond horaire. L'« accord de l'intéressé » ? Quand on sait l'ampleur des pressions exercées localement, le jeu de contraintes imposées sur la réalisation des engagements de formation, les crédits alloués et les redéploiements possibles. On en voit l'illusion !

Le formidable mouvement de grèves et de manifestations (+ de 50 000 jeudi dernier) qui secoue le monde des universités et des organismes de recherche exige une remise à plat globale et politique des textes et dispositifs élaborés par le gouvernement. Le SNESUP s'appuie sur la dynamique des luttes pour mettre en échec les manœuvres de fragmentation des revendications et de sélection des interlocuteurs par les pouvoirs publics. Notre démarche syndicale conçoit l'unité comme une force capable d'obtenir des avancées très significatives portant des coups sévères contre le pacte recherche et la loi LRU.

Le sort du décret statutaire sur les enseignants-chercheurs n'est pas joué, celui du décret CNU non plus. Tout dépend des luttes à venir : les actions immédiates des collègues (AG, grève, manifestations) pèseront dans les batailles acharnées des 7 élus SNESUP au moment du CTPU

Si les modifications concernant les promotions constituent un retour au décret de 84 que le gouvernement a dû concéder, c'est un tout autre texte qui doit régir les carrières des enseignants-chercheurs. Il faut imposer d'autres reculs au ministère : droit effectif à la recherche permettant de garantir la double mission d'enseignement et de recherche, refus de l'alourdissement des services et du contrat individuel pluriannuel et local, seuil au-delà duquel sont décomptées les heures complémentaires éventuelles, refus de la logique des primes, fluidité des carrières, congés sabbatiques (CRCT), part de 50 % des promotions au titre du CNU, droit à mutation ...

Le lien de la bataille pour l'emploi et pour les statuts est évident. En maintenant la mobilisation actuelle, de vrais succès globaux peuvent être emportés. **L'heure est à l'action confiante.**

MERCREDI 11 mars

manifestations unitaires « de la maternelle à l'université »

à l'appel des organisations du supérieur (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNTRS- CGT, FERC'Sup, Sud Education, Sud Recherche EPST, SNPRES-FO, UNEF, SLR, SLU), des syndicats du premier et du second degrés de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP), de la CGT Education, de la FNEC-FO et de l'UNL dans la plupart des villes universitaires